
L'Écrit

La Révolution française connaît un extraordinaire bouillonnement de l'esprit et une frénésie de communication. Explosion de la parole, 1789 est aussi l'explosion de l'écrit : « *Tout citoyen peut parler, écrire, imprimer librement...* » Liberté d'impression, liberté de diffusion, liberté d'expression déclenchent une véritable révolution culturelle. Livres, gazettes, pamphlets, libelles, chansons... L'écrit voyage sous toutes ses formes... La pensée circule. La parole et l'écrit descendent dans la rue, succédant aux débats des salons littéraires et des académies.

L'instruction publique, la progression de la lecture dans les écoles et les collèges accroissent le public des lecteurs. En se multipliant, le livre se démocratise. Moyen d'information rapide et vivant, en prise directe sur l'événement, la presse prend un essor particulier, créant l'ébullition populaire, provoquant attroupements, commentaires et discussions. L'écrit s'adresse à la nation tout entière. Très vite, les acteurs de la Révolution redoutent ce nouveau pouvoir dont le prestige et l'efficacité politique semblent illimités et difficilement contrôlables. Dès 1789, une série de lois commencent à restreindre les libertés nouvellement acquises. S'ensuivent diffusions illégales, interdits et saisies.

Pourtant, si les législateurs hésitent entre le respect de l'écrit et la destruction radicale des imprimés jugés amoraux ou subversifs, une chose est sûre : avec l'information pour tous, la participation de la collectivité au débat national et la naissance de l'esprit critique, l'opinion publique a surgi et nul ne peut dorénavant l'éviter ou l'ignorer. L'écrivain de type traditionnel, retransché dans la solitude de sa création, a vécu. Le journaliste, promu par les Temps modernes, est immergé dans la vie politique et les mouvements sociaux. Le statut de l'homme de Lettres est définitivement bousculé. A chacun de choisir entre un engagement direct et une écriture déconnectée de l'histoire.